

4

Maintenant je vous demande de ne pas croire que les camarades roannais ont eu la désorganisation systématique, pour ce qu'il ont une excuse : celle de croire qu'ils font très bien et que ce qu'ils font doit être très bien pour tout le monde.

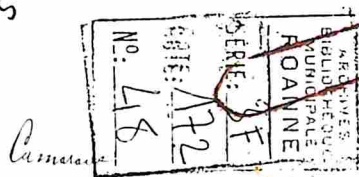
Après tout les seniors de tous les partis pensent de même.

Tolérance : Voilà ma conclusion en ce qui concerne notre action syndicale.

Jules Ravaté.

à Jean Graves

Roanne le 20-1-24



Je regrette de ne pas conserver mes lettres, pensa que j'aurais reçu celle que j'écrivis lundi dernier et si par hasard vous l'aviez eue au reçu de celle-ci je vous demanderais de la relire. Il y a vraiment malentendu - remarquable moyennant 18 centimes. J'ai écrit - si je me souviens bien à ceux de plus fort c'est que ~~à ceux qui soutiennent~~ de pareilles thèses, se retranchent derrière Dole-alle ou Girault. Le passage net ce que je trouve de plus fort " me semblait bien rendre ma pensée, il me semblait vous faire comprendre : aboutissant naturellement Dole-alle tout le semaine et Girault quand j'en trouve l'occasion je m'en vais rien dans leurs écrits qui servent de se retrancher derrière eux sur le sujet qui était en discussion et c'est pourquoi je trouve fort, c'est-à-dire, ^{trouve} maintenant qu'on se la jette à la tête. Ainsi vous comprenez que j'ai ajouté ce que je ne comprends plus ce qu'on entend par conclusion.

Je suis bien heureux de votre lettre protestant contre cette doctrine qui consiste à dire à des syndiqués ce que nous faisons, et bien allez vous-en. Nous sommes les maîtres à présent,

M'autorisez-vous à conserver votre lettre et à la montrer aux camarades qui voudraient voir dans votre doctrine syndicaliste une théorie légitimant les paroles-textuelles - que je vous ai citées ?

"Subrepticement" Vous gênez et vous ne comprenez pas que 16 camarades contre un s'emparent subrepticement d'une administration. Je crois avoir écrit que dimanche il y avait réunion de libertaires dans la localité. Il y avait 17 présents - sur ces 17, il y en a 7 qui appartiennent au syndicat du textile ; sur ces 7, il y en a six qui sont de l'administration du syndicat. C'était une réunion de libertaires et non une réunion du conseil syndical. Puis comme les libertaires forment la majorité à l'administration des syndicats, ce qui aurait été décidé à la réunion de libertaires aurait été admis sans conteste à l'administration syndicale. Ces 6 camarades sont restés à l'administration syndicale "subrepticement"

en ce sens qu'ils ne ont jamais dit que le syndicat servirait à faire de la propagande anarchiste ou à organiser des réunions Louise Michel ou Girault. Et c'est ce qu'ils voulaient faire. Ce qu'ils ne feront probablement pas, j'espère que mes objections seront prises en considération et mes objections sont les vôtres. Ce qui me surprend maintenant que j'y réfléchis, c'est que les 11 camarades qui ne font pas partie du syndicat du textile aient décidé de faire organiser la réunion par le syndicat. Je comprends qu'ils se moquent de sa décadence. Ils est vrai qu'ils m'ont reproché que ce que disaient Louise et Girault dans leurs conférences c'était du pur syndicalisme et non de l'anarchisme. Je ne le crois pas. Louise et Girault protestent pour faire des conférences anarchistes et je pense que les anarchistes doivent organiser leur réunion et avec les syndicats, surtout lorsque - tel est le cas à Orléans - les syndicats sont composés en majeure partie de partisans de l'action politique. Ce serait le faire partir du syndicat que d'organiser une réunion anarchiste. Ce serait faire œuvre de désorganisation.